

Assemblée Générale du 19 Novembre 2016
Annexe 2 - Société publique locale

Rappel de la constitution du Conseil d'Administration de la SPL :

- Directeur Général : M. Jean MORIN (CD)
- Administrateurs :
 - Mme Frédérique BOURY (CD)
 - M. Jacques COQUELIN (CD)
 - M. Marc LEFEVRE (CD)
 - M. Serge LAIDET, censeur Guy CHOLOT
représentant la municipalité de Portbail
 - M. Jean LEPETIT, censeurs Gilles AUGER et Bernard MOTTIER
représentant la municipalité de St Vaast

Rapport d'activité 2015

Domaine économique

- nombre de navires professionnels : 37
- nombre de contrats de location à l'année : 653
- nombre de locations au mois : 110
- nombre de locations à la journée : 5596
- nombre de passagers transportés entre St Vaast et Tatihou : 57518

Domaine technique

Travaux réalisés en 2015

- extension vidéo protection : 5 489 € ht
- sécurisation école de voile : 2 821 € ht
- changement chauffe eau : 1 642 € ht

Travaux prévus en 2016

- dévasement (fin 2016) estimations : 450 000 € ht
- changement de 2 pontons (2016/2017) : 341 074 € ht
- rejointoiement quai : 58 000 € ht

Bilan financier 2015

Dépenses

- présentation tableaux et camembert

Recettes

- présentation tableaux et camemberts

Tableaux récapitulatifs de 2012 à 2016

Avec notre retraité des Finances Publiques nous avons récupéré la comptabilité officielle de la SPL, déposée au Greffe de Coutances. Cette présentation étant tellement synthétique qu'il est impossible d'en extraire quoique ce soit. Nous serons certainement amenés à demander d'autres documents.

Rapport d'activité partiel 2016

Domaine économique

- nombre de navires professionnels : 37
- nombre de navires professionnels de passage : 15
- nombre de navires résidents : 640

- nombre de navires visiteurs : 1 859
- nombre de nuitées visiteurs : 5 066
- nombre de passagers transportés entre St Vaast et Tatihou : 45 879

Domaine technique

Travaux de fonctionnement 2016

- rejointoiement quai : 58 385 € ht
- changement pontons F et K : 314 074 € ht (ponton Fen premier à partir de 15 Novembre. Déplacement des bateaux en priorité par les propriétaires puis par les agents du port)
- devis en cours pour la réfection des peintures des pieux
- travaux sur le mole feu vert (cale tatihou) : 19 400 € ht
- réparation d'urgence sur le mole feu vert : 21 000 € ht

J. RIBY : demande si la prestation de prise en charge du déplacement des bateaux par le port sera gratuite ?

Mme NOEL : oui

Travaux de fonctionnement envisagés 2017

- dévasement du bassin en 2017, documents transmis à la DDTM en Octobre 2016, en attente de l'accord préfectoral, consultation des entreprises en début 2017, travaux au 4^{ème} trimestre 2017. Au 31 Décembre 2015 la provision est de 316 000 €
- pour mémoire le projet est en cours depuis 2013

Mme NOEL : Le dossier avec l'accord du propriétaire du terrain recevant les boues est déposé à la DDTM depuis Octobre 2016

Mr AUGER : précise qu'il faut encore attendre toutes les autorisations DDTM / Préfecture et qu'il n'est pas dit que cela se déroulera comme prévu.

Réunions avec Mme NOEL

Sanitaires

- pas d'évolution du tarif des douches
- boîtiers à jetons toujours vandalisés à la Marina et à la Capitainerie
- réparation de la distribution de l'eau chaude des sanitaires Marina

Municipalité

- la convention SPL/Municipalité concernant une participation de la mairie au fonctionnement du port n'est toujours pas signée
- l'intervention de Mr AUGER lors de l'assemblée générale de Novembre 2015 laissait présager une prise en charge de l'entretien des espaces verts par la municipalité
- Décembre 2015, la SPL recevait une facture de la municipalité de 5 000 € pour participation à l'entretien des espaces verts
- facture non réglée par la SPL

Informations 2016

- moins de visiteurs en 2016, baisse de la fréquentation de 7%
- un rôle de régularisation en 2016 faisant diminuer les taxes foncières pour un montant de 45 000 €
- la liste des demandes d'attribution d'une place de résident dans le port fait apparaître un total de 127 demandes en cours à début Novembre, 2 catégories très demandées moins de 6m et moins de 7m (64 et 30). Il ne sera plus accepté de bateaux de longueur supérieure à 13 m

- fermeture de la Marina le 30 Septembre. Réouverture possible pour Pâques 2017. 2 mois de travaux à la charge du repreneur. 3 repreneurs potentiels
- la sur consommation électrique des bateaux non occupés est toujours d'actualité, mise en place d'un complément tarifaire pour une consommation des fluides supplémentaire à la réglementation
- dégradation à plusieurs reprises du système d'ouverture de la porte d'entrée de la zone technique côté école de voile
- nettoyage des extrémités de pontons très difficile compte tenu d'un nombre important d'oiseaux et en particulier les pontons visiteurs
- réactualisation du macaron afin que chaque véhicule de plaisancier soit clairement identifié en espérant un contrôle un peu plus efficace du parking réservé aux plaisanciers
- manifestation aux lampions du 15 Août hors contrôle, la SPL n'ayant pas été informée
- pose des portes vélos aux pontons B, C et D
- l'accueil des visiteurs toujours insatisfaisant auquel vient s'ajouter les problèmes de profondeur pour les navires à grand tirant d'eau aussi bien pour les visiteurs que nos résidents
- remplacement des pontons F et K, début des opérations le 15 Novembre, courrier à chaque plaisancier pour déplacer son bateau, à défaut déplacement par le personnel du port

Mme NOEL : précise que le Conseil d'Administration de la SPL a reçu les 3 repreneurs potentiels et l'un d'entre eux a été choisi. Le repreneur s'est engagé à financer les travaux de rénovation et de mise en conformité de la Marina avec une ouverture en Mars 2017. Ce sera un type de restauration privilégiant les produits locaux.

Mr AUGER : précise que ce sera d'ambiance type Marina

Tarifs 2017

Tarifs stationnement 2017

- sur plan d'eau, zone technique et cale de la Chapelle, + 1%

Droits de port

- commerce et pêche, + 1%

Tarifs Cotentin nautique

- grutage, sans augmentation

Douches, lave-linge, sèche-linge

- 2€ à l'unité
- 20€ pour 11 jetons (10% - 1,82€)
- 60€ pour 34 jetons (13% - 1,76€)

Complément tarifaire pour utilisation supplémentaire des fluides hors réglementation :

- pour un plaisancier résidant à l'année sur son bateau : 360 € ttc/an
- pour un plaisancier non présent et souhaitant resté branché : 180 € ttc/an
- possibilité d'un complément mensuel pour un plaisancier non présent et souhaitant resté branché : 30 € ttc/mois d'octobre à mars, 18 € ttc/mois d'avril à septembre

Forfait hivernage

- sans modifications malgré une demande de diminution pour les plaisanciers inscrits en liste d'attente
- pour 1 an d'attente le coût est de 1,7 fois le montant d'un forfait annuel. Très dissuasif pour attirer de nouveaux résidents

Prélèvement en 10 fois possible, le complément tarifaire pourra y être intégré

Un large débat s'instaure autour du complément tarifaire :

L. POIROT : ce complément a été mis en place pour les propriétaires vivant à l'année sur leur navire (360 € ttc) et pour les propriétaires non présents sur leur navire qui souhaitent restés branchés (annuel 180 € ttc ou mensuel).

Ph. MONCOEFFE : trouve anormal que ce système n'entraîne pas de modification de la minuterie en place et qu'il devrait y avoir une fourniture permanente. Dans d'autres ports cela ne pose pas de problèmes. Il y a risque de dérive pour les ré-enclanchements effectués par des tiers. Le port pourrait assurer cette prestation.

J. RIBY : pense qu'il n'y a rien de logique compte tenu du règlement

Ph LEMOULT : il y aura nécessairement modification de la réglementation qui devrait intégrer la prise en compte de ce complément tarifaire.

Portbail

- la SPL gère les ports de St Vaast et de Portbail
- le capital de la SPL est constitué à 85% par le département, 10% par St Vaast et 5% par Portbail
- Beaucoup de difficultés dans la réalisation du désensablement du port
- Les 2 associations d'utilisateurs ont décidé de se rencontrer régulièrement et de mettre en commun leur information sur la gestion de la SPL
- Pour 286 postes occupés, le Comité de Portbail se compose de 181 adhérents
- Lors du Conseil Portuaire du 19 Octobre, report au 25 Novembre avec une réunion technique le 15 pour :
 - refus des tarifs
 - pas de budget provisionnel 2017
 - bilan des travaux à revoir